

Dans la tourmente depuis bientôt deux ans, plombées par la pandémie qui a perturbé les activités et les courses camarguaises pendant des mois, comment les manades ont-elles traversé la crise ? Pour anticiper la saison à venir, la filière taurine est sur le qui-vive.



La tradition taurine permet l'élevage extensif de 25 000 bovins sur 50 000 hectares d'exploitations. Les années "normales", 3 000 spectacles taurins et équestres sont organisés, et 850 courses camarguaises en moyenne.

MANADES

Les incertitudes planent

Face à la foule, la présidente de la Chambre d'agriculture du Gard rendait un vibrant hommage à la ruralité et aux traditions taurines, le 14 novembre dernier, à Nîmes. "Nous voici cent ans après, et la défense de la culture taurine, de notre métier, de notre passion, est toujours d'actualité." Pour célébrer les 100 ans de la Levée des Tridents, la fameuse manifestation de soutien à la course libre et à la corrida, Magali Saumade a rappelé haut et fort la place de cette culture camarguaise, qui participe de "l'attractivité des terroirs et à la sublimation de nos terroirs". Le discours a forcément trouvé un écho auprès des manadiers des quelque 160 exploitations des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault, qui ont subi les déboires du confinement et les restrictions de plein fouet. Certaines ont tant bien que mal compensé les pertes sèches par des activités parallèles, ou par la vente de viande, non sans conséquence pour leur équilibre économique.

Pertes palliées par la valorisation de la viande

À la manade familiale Pierre Aubanel et fils, à Saint-Gilles (30), Bérenger Aubanel n'a pas augmenté le niveau des abattages, contrairement à une grande partie des manadiers depuis le début de la crise en 2020, même celles dont le cœur d'activité reste les activités traditionnelles. "Tout le monde a fait abattre, c'est sûr", atteste le vice-président de la Fédération des manadiers. Qu'ils aient préservé le cheptel, ou qu'ils se soient assuré un complément de revenus, chacun a fait comme il a pu, sans oublier les aides de la Région et de l'État, au plus fort de la crise. "Chez nous, la partie tourisme ne s'est pas trop développée en raison des réticences sur les réservations. On

a fait un emprunt et on a bénéficié des aides", explique Bérenger Aubanel. Au Cailar (30), Hubert Espelly a moins subi les assauts du Covid-19, mais a dû repenser la taille du cheptel. "L'avantage, c'est que j'organise des courses camarguaises, et que l'on a pu reprendre en 2020, sur la grosse période juillet et août." Mais malgré les aides allouées par la Région Occitanie aux éleveurs, qui ont permis au manadier de recevoir 7 500 € sur trois mois, il a pourtant fallu compenser par la boucherie, pour réduire les frais. Habituellement, l'élevage compte 250 bêtes, pour 40 naissances par an, mais Hubert a réduit le troupeau en dessous de 200 têtes. Côté courses, l'activité a diminué de 50 % par rapport à 2019. Et si les aides ont pu combler "presque 40 %" des pertes, les 30 % compensés par la boucherie ne pourront pas perdurer cette année encore, en dépit de la qualité bio et AOP Taureau de Camargue. "Je ne peux pas trop réduire le cheptel, car le calendrier pour cette année est plein, la saison est attendue", témoigne Hubert Espelly, qui aimerait retrouver un cheptel d'avant crise.

Les aides de la région Occitanie selon trois versements mensuels de 2 500 € à la manade Aubanel, ajoutées à celles de l'État (10 000 €, de septembre 2020 à mai 2021) ont été un précieux secours. Après une année noire marquée par des pertes de 80 %, elles ont été de 40 % en moyenne en 2021. Grâce à un léger regain d'activité l'été dernier, "on a réussi à travailler presque comme en 2019", avance Bérenger Aubanel. "Les courses ont été maintenues à 90 %", mais les suppressions de certaines fêtes de villages ont mis du plomb dans l'aile des manades. Avec une saison 2022 encore incertaine, éleveurs, cavaliers et taureaux se tiennent prêts en vue des fêtes



ZOOM sur...

Le dispositif d'aides mis en place pour les éleveurs des Bouches-du-Rhône

Le plan d'aides lancé par la Région Sud en 2021 est la répétition du premier fonds d'aides de 2020. Les fonds du dispositif sont confiés en gestion à la Chambre régionale d'agriculture Paca, qui a mis en œuvre l'ensemble des instructions et paiements. En 2020, la Région Sud a débloqué une enveloppe d'un million d'euros. La consommation effective a été de 516 000 € pour 76 demandes retenues par le comité de sélection (sur 79 dossiers déposés). En 2021, l'enveloppe de la Région Sud est de 500 000 €. Sur ce dispositif, 27 demandes sont en instruction.

votives. Et les locations se reportent, pour l'instant, sur l'été, avec le décalage des festivités.

Dans les Bouches-du-Rhône, des pertes en cascade

Dans les Bouches-du-Rhône, même constat. "La plupart des manadiers ont perdu autour de 60 % de leur chiffre d'affaires sur l'année 2021. L'année a très difficilement démarré, en raison des mesures sanitaires de l'État, sachant qu'au cours de l'année, le fonds de solidarité de l'État s'est arrêté", rapporte Florent Lupi. Éleveur à Saint-Martin-de-Crau et président de la Fédération des manadiers, il explique que "ces contraintes ont produit une cascade de pertes économiques et de manque à gagner sur le front de l'activité événementielle et celui de l'accueil du public".

Élu à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et éleveur de taureaux et de chevaux avant tout, Jacques Mailhan a suivi le dossier. L'éleveur arlésien salue l'engagement financier de la Région Sud aux côtés des éleveurs de taureaux et de chevaux de Camargue. "Les aides du plan, lancé en 2020, ont au moins permis de pallier certains frais fixes, l'achat de fournitures et de foin par exemple. Mais les pertes ne parviendront pas à être compensées." Jacques Mailhan regrette aussi que la première enveloppe n'ait pas été consommée en totalité. "La Chambre d'agriculture est là pour aider les éleveurs et a servi d'intermédiaire pour les conseiller, les accueillir et réaliser les pré-instructions des dossiers. Mais bon nombre d'éleveurs n'ont pas constitué de dossier de demandes d'aides ni fait de démarche, pensant ne pas y avoir droit", ajoute-t-il. Pour lui, même si deux ans de crise n'ont pas entamé la passion, la difficulté des éleveurs à faire courir leurs jeunes taureaux est aussi très difficile. "Les manades ont continué d'enregistrer des naissances et les taureaux de trois ans, quatre ans, même de cinq ans n'ont pas eu la possibilité de sortir dans les arènes, ni de mon-

trer leurs capacités. Moralement, c'est très dur pour les manadiers. On n'éleve pas les taureaux pour les envoyer à l'abattoir, mais pour en faire de bons cocardiers", confie l'éleveur.

Plaidoyer pour un classement à l'Unesco

À l'été 2021, la Fédération des manadiers, face à l'urgence de la situation, s'est fendue d'une lettre adressée au président de la République et au gouvernement. En ligne de mire, la défense des manades, dont certaines "risquent de disparaître définitivement". Plaidant pour la défense des traditions camarguaises, la Fédération a d'ailleurs obtenu la reclassification de l'activité de loisirs auprès des services des impôts, qui estimaient que l'élevage ne s'était pas arrêté pendant la crise. Les manades ont finalement pu être éligibles aux aides d'État.

Parmi les autres requêtes, la reconnaissance au Patrimoine immatériel de l'Unesco des traditions et "d'un art de vivre" est dans les tuyaux de la Fédération des manadiers depuis des années. Car "ce mode d'élevage extensif contribue à protéger les espaces naturels", appuie Bérenger Aubanel.

Le secteur – qui pèse environ entre 80 et 100 millions d'euros sur deux régions – représente aussi en cascades des revenus qui permettent de faire vivre tout un tissu local et un territoire emblématique sur le plan de l'identité culturelle. "Si les manades disparaissent, le territoire en serait aussi très négativement impacté. La Fédération se bat donc pour sensibiliser l'ensemble des collectivités sur des projets structurants. Nous travaillons sur un projet d'application digitale pour promouvoir l'ensemble des activités des manades membres de la Fédération des manadiers. Un outil de communication qui pourrait doper aussi l'activité de nos adhérents", conclut son président, Florent Lupi. ■

Philippe Douteau et Emmanuel Delarue



Les manades camarguaises couvrent deux régions : la Région Sud, particulièrement les Bouches-du-Rhône (35 %) et le Vaucluse (2 %) ; et l'Occitanie, principalement le Gard (43 %), l'Hérault (20 %) et l'Aude (2 %). La Fédération des manadiers compte 120 adhérents.

Sinistralité et indemnités : un projet à "relancer"

Enregistrant plus de 6 M€ de sinistres pris en charge depuis 2013, Groupama Méditerranée, principal assureur des manadiers, avait réévalué les cotisations pour les jeux taurins, début 2020. Cette option (30 % de la cotisation globale) a augmenté le coût de 1 000 à 5 000 € pour les manadiers, évalue Bérenger Aubanel. Depuis, "15 manades ont arrêté les jeux taurins sur 35 concernées". Décidée à faire modifier la charge de la responsabilité du dommage incombant aux manadiers (Art. 1243 du Code civil), la Fédération s'est heurtée au blocage du Sénat. Le président Gérard Larcher a recommandé de "relancer le projet, auprès de 400 sénateurs".